

## **PASSEURS D'IMAGES**

# **Projet Passeurs d'images 2018-2020 Plan d'action sur 3 ans**

### **Sommaire**

**1 – Contexte – Page 2**

**2 – Enjeux – Page 3**

**3 - Volet ressources – Page 3**

**4 - Volet études, recherches et innovations – Page 4**

**5 -Volet éducation et formation – Page 5**

**6 - Volet réseau – Page 6**

**7 - Volet financier – Page 8**

**8 - Volet politique – Page 9**

**9 - Volet communication et valorisation – Page 10**

**12 - Animation du projet – Page 11**

# PASSEURS D'IMAGES

## 1 - Contexte

A l'initiative des coordinations régionales porteuses du dispositif éponyme, l'association Passeurs d'images a été créée le 9 octobre 2017.

Son objet est :

« de fédérer et d'animer le réseau des acteurs de l'éducation à l'image qui œuvrent en direction des publics des quartiers prioritaires de la politique de la ville, des zones péri-urbaines et des zones des territoires ruraux prioritaires ainsi que des publics les plus éloignés des pratiques culturelles, notamment cinématographiques (publics sous-main de justice, publics en situation de handicap, notamment).

L'association assure la coordination nationale et la mise en réseau des acteurs qui conduisent des projets d'éducation artistique et culturelle, notamment dans le cadre du dispositif « Passeurs d'images » et de l'opération « Des cinés, la vie ! ».

Elle mutualise les moyens de fonctionnement de son réseau d'acteurs territoriaux et essaime les ressources produites par les acteurs de l'éducation à l'image sur l'ensemble du territoire national. »

Extrait des statuts de l'association

L'association a vocation à fédérer :

- des personnalités qualifiées : personnes physiques reconnues pour leur compétence professionnelle dans le domaine cinématographique et audiovisuel, et dans les secteurs ayant un lien avec les missions poursuivies par l'association ;
- les coordinations régionales des dispositifs « Passeurs d'images » et des relais « Des cinés, la vie ! » ; les coordinations régionales sont des organismes ressources qui orientent le public vers les relais locaux concernés, mettent en place et développent le dispositif régional dont elles assurent le suivi et la continuité ;
- des structures œuvrant dans le domaine de l'éducation aux images ; personnes morales, ces structures sont reconnues pour leur compétence professionnelle dans le domaine cinématographique et audiovisuel, et dans les secteurs ayant un lien avec les missions poursuivies par l'association.

# **PASSEURS D'IMAGES**

## **2 - Enjeux**

Passeurs d'images a vocation à répondre aux enjeux du dispositif éponyme : favoriser la démocratisation et l'accès aux pratiques cinématographiques en s'inscrivant pleinement dans une démarche citoyenne qui favorise la mixité sociale.

Centre de ressources et de mise en réseau, Passeurs d'images doit constituer un espace d'échange qui conduit les coordinations régionales à mutualiser, optimiser, capitaliser et repenser leurs pratiques. Elle doit aussi permettre l'émergence de nouvelles pratiques au bénéfice des publics cibles.

Il s'avère essentiel de créer des passerelles avec les autres acteurs de l'éducation aux images, de faire le lien entre le temps scolaire, le périscolaire et le hors-temps scolaire, d'ouvrir et de décloisonner les dispositifs.

Le projet de l'association Passeurs d'images entre en résonance avec les objectifs du ministère de la Culture et du Centre national du cinéma et de l'image animée qui ont fait de l'EAC, dont l'éducation à l'image, une de leurs priorités.

## **3 - Volet Ressources**

### **3 – 1 Portail sur l'éducation aux images**

#### **Objectif :**

- Apporter des services aux membres du réseau, particulièrement les coordinations régionales du dispositif Passeurs d'images (production d'outils pratiques et méthodologiques, mise à disposition de matériaux pédagogiques, conseil et expertise).
- Mutualiser et essayer les ressources produites par les acteurs de l'éducation aux images sur l'ensemble du territoire national.

### **3 – 2 Services aux professionnels du réseau**

#### **➤ Conseil et expertise**

Passeurs d'images a vocation à répondre aux sollicitations des membres de son réseau qui s'interrogent sur la faisabilité des projets qu'ils souhaitent développer ou qui rencontrent des difficultés dans la mise en œuvre de leurs actions. L'association se propose de leur apporter conseil et expertise, de les orienter et de les informer sur la faisabilité de leur projet, sa pertinence au regard des publics destinataires et sur les éléments administratifs et juridiques à maîtriser.

## **PASSEURS D'IMAGES**

### ➤ **Constitution de la liste plein-air**

En lien avec les coordinations régionales, Passeurs d'images établira chaque année une « liste plein-air » composée de films destinée à être diffusée pendant l'été auprès des publics cibles du dispositif.

***S'inscrivant dans les services apportés aux professionnels, des études et des formations seront mises en œuvre (Cf. Volet Etudes, recherches et innovations).***

## **4 - Volet Etudes, recherches et innovations**

### ➤ **Etudes**

En partenariat avec une Université ou avec un Observatoire des politiques culturelles régional, une étude sera réalisée chaque année.

Deux sujets d'étude ont d'ores-et-déjà été identifiés comme pertinents pour le réseau :

- L'impact de la réforme territoriale sur les processus et les méthodes de travail des coordinations régionales (démarche promue, mutualisations des moyens, articulation de l'action avec les collectivités) ;
- Les publics du dispositif Passeurs d'images (typologie, actions développées, économie générée). S'agissant de ce sujet d'étude, on pourra s'appuyer sur les conclusions de l'étude réalisée par le CNC sur « l'impact des dispositifs d'éducation au cinéma sur les partenaires culturels ».

Chaque publication d'étude donnera lieu à l'organisation d'un séminaire de travail.

### ➤ **Recherches et innovations**

#### ➤ **Recherche-action**

Biannuellement, une recherche action sera lancée en en partenariat avec une Université (Département société).

## PASSEURS D'IMAGES

Une recherche-action est fondée sur des temps de recherche en alternance avec des actions concrètes. Les conclusions des réflexions théoriques et les observations des expérimentations pratiques ont vocation à circuler et à nourrir la construction d'outils de médiation innovants et reproductibles au bénéfice de l'ensemble des membres du réseau.

Deux sujets de recherche-action ont d'ores-et-déjà été identifiés :

- Comment les salles de cinéma peuvent-elles intégrer les nouveaux usages ?
- Actions développées avec des jeunes migrants

### ➤ **Innovations artistiques, sociales et technologiques**

Le dispositif Passeurs d'images a toujours constitué un laboratoire susceptible de conduire des expérimentations. Il s'agit que l'association entre en résonance avec cette démarche.

#### ➤ **Innovations artistiques et sociales**

Il s'agit de favoriser les expérimentations conduites par les coordinations régionales du dispositif Passeurs d'images. L'association soutiendra chaque année deux projets pilotes inter-régionaux conduits par au moins trois régions et, sur la base d'une évaluation, ayant vocation à être essaimés sur l'ensemble du territoire. Il s'agit d'accompagner et de qualifier les projets soutenus.

#### ➤ **Innovations technologiques**

En partenariat avec la DIVIT (Direction de l'innovation, de la vidéo et des industries techniques) du CNC, il s'agit d'identifier les nouvelles technologies du quotidien sur lesquelles les coordinations régionales pourraient s'inspirer afin de conduire de nouvelles actions.

Une fois, les nouvelles technologies susceptibles d'être en phase avec les enjeux et les dispositifs du réseau « Passeurs d'images », des formations seront proposées aux coordinations régionales afin qu'elles puissent se les approprier.

## 5 - Volet éducation et formation

### ➤ **Des cinés, la vie !**

L'association Passeurs d'images va lancer un groupe de travail afin de faire évoluer l'opération. Il s'agit de repenser la manifestation en capitalisant sur les actions qui sont conduites par les coordinations régionales du dispositif Passeurs d'images.

## PASSEURS D'IMAGES

### ➤ **Sensibilisation des relais du champ social**

Il s'agit de proposer des modules de sensibilisation à l'éducation aux images à destination des professionnels du champ social et de la politique de la ville. Trois niveaux pourraient être imaginés comme suit : débutants – intermédiaires –avancés.

*A moyen-terme, des modules de sensibilisation pourraient être organisées à destination des élus des collectivités territoriales, des conseillers des DRAC, des Délégués des Préfets et des Conseils régionaux.*

## **6 - Volet Réseau**

### ➤ **Rencontres nationales**

Ces rencontres, dont le format tant sur le fond que sur la forme est à redéfinir, seront organisées bisannuellement dans les régions.

Un format sur deux jours pourrait être envisagé et ventilé comme suit : une journée pour les professionnels et une journée pour les jeunes.

Les rencontres nationales pourraient être précédées d'un séminaire de travail dédié aux coordinations régionales de Passeurs d'images.

A l'occasion de chaque rencontre, une exposition de films d'ateliers avec un thème qui se dégage en N-1 pourrait être proposée. Les commissaires de l'exposition pourraient être les jeunes qui participent aux ateliers de Passeurs d'images.

Afin d'agréger un nombre significatif de professionnels, les rencontres pourraient se tenir pendant les forts dédiés à l'éducation aux images durant l'année (on pense, notamment, au Festival international du film de la Rochelle en juillet, au Festival du court-métrage de Clermont-Ferrand et les rencontres des Pôles régionaux d'éducation aux images en février et les rencontres de Collège au Cinéma en octobre).

Une première rencontre pourrait se tenir au cours du premier trimestre 2019 via une coproduction ou une co-organisation avec une coordination régionale.

## PASSEURS D'IMAGES

➤ **Séminaire de travail annuel coordinations régionales « Passeurs d'images » – Conseillers cinéma des DRAC – Délégués des Préfets et Conseillers cinéma des Conseils régionaux**

Afin de conforter les liens entre les différents acteurs engagés, il est proposé d'organiser chaque année un séminaire de travail. Concernant la première année, il est proposé que le séminaire de travail porte sur l'impact de la réforme territoriale sur les processus de travail des coordinations régionales (processus et méthodes de travail, mutualisations des moyens, des actions) en résonance avec la publication de l'étude éponyme.

➤ **Séminaire de travail biannuel coordinations régionales « Passeurs d'images » - Pôles régionaux d'éducation aux images**

Afin de mutualiser et d'optimiser les pratiques, favoriser la circulation des idées, il est proposé d'organiser un séminaire de travail biannuel. Afin de rationaliser les déplacements des différents acteurs, ce séminaire pourrait se tenir durant le festival de Clermont-Ferrand.

Plus largement, il s'agit de réfléchir aux synergies à développer entre le réseau des Pôles régionaux d'éducation aux images et celui de Passeurs d'images tant sur le volet ressources que réseau. Une première réflexion pourrait être entamée sur le volet ressources dans le cadre de l'élaboration de la plate-forme de l'éducation aux images.

➤ **Réseaux et liens avec les acteurs des temps scolaires et périscolaires**

L'objectif est de décroïsonner les dispositifs, de fédérer autour de thématiques communes et de mutualiser les outils existants.

➤ **Réseaux et liens avec les réseaux cinéma (AFCAE, FNCF, GNCR, etc ...)**

L'objectif est de développer les liens avec ces réseaux au bénéfice des publics du dispositif.

➤ **Réunions des coordinations régionales Passeurs d'images**

Il s'agit de mutualiser et d'optimiser les pratiques du réseau. Afin de gagner en efficience, la thématique de chaque réunion pourrait être élaborée en lien avec les référents de chaque commission. Trois réunions seront organisées par an.

➤ **Inscrire le dispositif Passeurs d'images dans une dynamique européenne**

Il est proposé qu'une réflexion soit engagée afin de mesurer l'opportunité de mutualiser et de partager l'expérience acquise par le réseau Passeurs d'images avec d'autres associations européennes dans le cadre du Volet 2 du Programme Erasmus+ (Partenariats stratégiques – Echanges de pratiques).

## **PASSEURS D'IMAGES**

### **7 - Volet financier**

#### **Enjeux**

**L'association Passeurs d'images doit répondre aux besoins des coordinations régionales qui ont fait état de la nécessité de diversifier leurs sources de financement.**

**Il s'agit donc de favoriser l'hybridation des ressources financières de l'association et du dispositif Passeurs d'images.**

#### **➤ Création d'un fonds de dotation d'éducation aux images**

#### **Objectifs :**

Un fonds de dotation est un organisme à but non lucratif, créé par une ou plusieurs personnes, physiques ou morales, pour une durée déterminée ou indéterminée. Le fonds réalise une œuvre ou une mission d'intérêt général ou bien aide un autre organisme à but non lucratif à accomplir une œuvre ou une mission d'intérêt général en lui accordant des financements.

Le fonds de dotation est administré par un Conseil d'administration qui comprend au moins 3 membres nommés, la 1<sup>re</sup> fois, par le fondateur. Les statuts fixent la composition et les conditions de nomination et de renouvellement du conseil d'administration.

La création du fonds de dotation nécessitera une dotation initiale par l'association Passeurs d'images de 15 000 euros.

Les ressources du fonds sont constituées :

- des revenus de ses dotations (revenus de capitaux mobiliers et revenus fonciers) ;

Ainsi que d'autres ressources qui ne sont pas obligatoirement affectées à la dotation en capital :

- des produits des activités autorisées par ses statuts ;
- des produits des rétributions pour service rendu ;
- des dons issus de la générosité publique ;
- des fonds publics lorsque leur versement est autorisé ;
- des cotisations (rien n'interdisant aux statuts du fonds de prévoir de telles recettes lorsqu'ils instituent, notamment, des comités ou des collègues).

## PASSEURS D'IMAGES

### ***Le fonds de dotation pourra être opérateur***

Il pourra organiser lui-même des activités entrant dans le cadre de son objet.

### ***Le fonds de dotation pourra être redistributeur***

Il pourra financer les activités entrant dans son objet et réalisées par d'autres organismes d'intérêt général.

- **Développer, en tant que tête de réseau, des partenariats avec des Fondations**

**Objectifs : développer, en tant que tête de réseau, des partenariats avec des organismes privés afin de lancer des appels à projets dans le domaine de l'éducation aux images.**

- **Assurer une mission de relations publiques**

Il s'agit d'organiser des temps de travail conviviaux afin de faire connaître auprès de partenaires putatifs le dispositif « Passeurs d'images ». Dans cette optique, des petits déjeuners pourraient être organisés, notamment, avec l'AMF, l'ADF, l'AdCF, etc ...

## **8 -Volet politique**

- **Elaborer un nouveau protocole « Passeurs d'images »**

### **Objectifs :**

- Impulser une nouvelle dynamique, requestionner les enjeux et les objectifs du dispositif.
- Renforcer le portage politique des actions conduites par l'association, particulièrement du dispositif « Passeurs d'images »
- 

### **L'élaboration d'un nouveau protocole pourrait être l'occasion de se questionner sur :**

- Les objectifs du dispositif : doit-on dédier le dispositif à l'éducation à l'image ou profiter de ce nouvel élan pour l'élargir à l'éducation aux images, aux médias et à l'information (réseaux sociaux, audiovisuel ....) ? ;
- Les publics cibles du dispositif : il pourrait être opportun de clarifier les publics du dispositif Passeurs d'images.

## PASSEURS D'IMAGES

Cette signature pourrait être l'occasion d'associer au Protocole d'autres Ministères. On pense, notamment, au ministère de l'Agriculture afin de toucher les jeunes des Lycées agricoles.

Ce protocole pourrait être aussi l'occasion de réfléchir à la manière la plus opportune de croiser des financements dans les différentes régions.

Ce protocole pourrait être décliné dans les régions via des conventions cadres.

### 9 - Volet communication et valorisation

**Objectifs : Définir une stratégie de communication adaptée aux enjeux de l'association Passeurs d'images et à son réseau**

➤ **Création d'une identité visuelle et d'une charte graphique**

Sur la base d'un cahier des charges, un appel d'offres sera lancé auprès de trois graphistes afin de définir l'identité visuelle et la charte graphique de l'association.

Un jury sera constitué afin de déterminer le lauréat.

Une fois l'identité visuelle réalisée, elle devra être déclinée, dans un second temps, pour la réalisation du nouveau logo de l'opération Des cinés, la vie !

➤ **Organisation d'un événement national en Ile-de-France afin de promouvoir le lancement de Passeurs d'images**

Cet événement se déroulera le 5 juin 2018 au Cinéma des cinéastes puis au Bal. L'association a fait le choix d'organiser cet événement en Ile-de-France afin de conforter la qualité du travail conduit par la coordination régionale portée par ARCADI.

L'événement se déroulera en deux temps.

L'après-midi se tiendra au Cinéma des cinéastes. Seront, notamment, proposés des films et des débats avec comme fil rouge celui de la transmission. La cible de l'après-midi étant les professionnels, les chercheurs et les étudiants et, plus largement, le grand public.

La soirée se déroulera au Bal. Il s'agit de célébrer la naissance de l'association. La cible étant les élus, les partenaires institutionnels, les associations nationales partenaires et, naturellement, les membres du réseau.

## PASSEURS D'IMAGES

Un film sera réalisé afin de donner à voir la richesse du dispositif avec trois mots d'ordre : sens – diversité – émotion. Il sera demandé à chacune des coordinations du dispositif Passeurs d'images de transmettre deux propositions d'une durée maximum de 10 minutes. Afin de donner à voir la richesse du dispositif, il s'agit de valoriser d'une part, les résultats d'actions réalisées et, d'autre part, des actions en train d'être réalisées.

Ce film pourrait ensuite être repris pour les salles et pour les chaînes de télévision (deux formats seraient à créer : un teaseur d'une minute et un second de 30 secondes).

### ➤ **Lancement d'une campagne nationale de communication dans les médias audiovisuels et sur les réseaux sociaux**

Afin d'assurer une visibilité au dispositif, une campagne sera réalisée auprès de deux cibles majeures :

- Collectivités territoriales
- Jeunes et grand public

### **10 - Animation du projet**

**Le projet de l'association Passeurs d'images est animé par une équipe salariale composée de cinq personnes :**

Un Délégué général

Un administrateur-trice

Une chargée d'éducation et de formation

Une chargée d'éducation aux images

Une chargée de communication

Afin d'animer le projet associatif, en lien avec l'équipe salariée, des commissions ont vocation à être créées. A sein de chaque commission, un-e référent-e coordinateur-trice du réseau « Passeurs d'images » sera désigné. Les commissions seront divisées en groupes de travail.

Cette organisation a vocation à répondre aux attentes exprimées par les coordinations régionales du dispositif Passeurs d'images de développer un nouveau projet associatif avec plus d'horizontalité et moins de verticalité.

## PASSEURS D'IMAGES

Dans un premier temps, trois commissions seront créées :

➤ **Commission Images**

Cette commission aura pour mission de travailler les thématiques suivantes :

- Images dans les murs
- Images hors les murs (séances en plein air, etc ...)
- Diffusion non-commerciale

➤ **Commission citoyenneté**

Cette commission aura pour mission de travailler les thématiques suivantes :

- Diversification des publics (dont République des images)
- Des cinés, la vie !

➤ **Commission Ressources**

Cette commission aura, dans un premier temps, la mission d'élaborer le cahier des charges de la Plate-forme d'éducation aux images.

En résonance avec le projet d'activités, d'autres commissions pourraient, dans un second temps, être créées telles qu'une Commission réseaux.